

Réf: Dossier N° 059161

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AFRICAN NEW VISION SARL » en abrégé « ANVI »

Siège social Abidjan, Adjamé, 220 LOGEMENTS, Lot 45, Ilot 10

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25/05/2021 , et enregistrés au CEPICI le 28/06/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AFRICAN NEW VISION SARL » en abrégé « ANVI »

Objet : - ACHAT, VENTE, FABRICATION DE FOURNITURES, EQUIPEMENTS, ACCESSOIRES ET MATÉRIELS OPTIQUES. VENTE DE VERRES OPHTALMIQUES ET MONTURES
- VENTE DE LENTILLES DE COULEUR ET DE PRESCRIPTIO
N
- VENTE DE D'ACCESSOIRES ET PRODUITS OPTIQUES
- VENTE DE MATÉRIELS OPTIQUES
- PRESTATION DE DIVERS SERVICES OPTIQUES
- AUTRES DIVERS PRODUITS ET SERVICES
ET POUR LA RÉALISATION DE L'OBJET SOCIAL:
- L'ACQUISITION, LA LOCATION ET LA VENTE DE TOUS BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES
L'EMPRUNT DE TOUTES SOMMES AUPRÈS DE TOUS ETABLISSEMENTS FINANCIERS AVEC POSSIBILITÉ DE DONNER EN GARANTIE TOUT OU PARTIE DES BIENS SOCIAUX,
- LA PRISE EN LOCATION GÉRANCE DE TOUS FONDS DE COMMERCE,
- LA PRISE DE PARTICIPATION DANS TOUTE SOCIÉTÉ EXISTANTE OU DEVANT ETRE CRÉÉE,
- ET GÉNÉRALEMENT, TOUTE OPÉRATIONS FINANCIÈRES, COMMERCIALES, INDUSTRIELLES, MOBILIÈRES OU IMMOBILIÈRE, SE RAPPORTANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL OU POUVANT EN FACILITER L'EXTENSION OU LE DÉVELOPPEMENT

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires,

numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Adjamé, 220 LOGEMENTS, Lot 45, Ilot 10

Dirigeant(s) : M KONE KPARAGNININ (GÉRANT), M SORO OUSMANE (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-02885 du 03/12/2021 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°20040/GTCA/RC/2021 du 03/12/2021

